

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19616 - 76ÈME ANNÉE

Manque de tests face à l'arrivée quotidienne de plus de 1000 cas importés potentiels

Coronavirus à La Réunion : affecter toutes les capacités de test à la découverte de nouveaux cas dans la population

L'arrivée continue et massive de France de cas importés non détectés et le manque de moyens pour tester tous les voyageurs en provenance de ce pays ont eu raison de 5 mois de résistance des Réunionnais face au coronavirus. Désormais l'aéroport n'est plus la seule source de contamination car au bout de 5 mois, ce sont désormais les cas autochtones qui sont majoritaires parmi les nouveaux malades.

Crise sanitaire importée de France

L'État refuse de reconnaître sa responsabilité dans la crise sanitaire importée de France, et fait circuler un message selon lequel ce sont les Réunionnais qui sont négligents, et de fait responsables de la brutale aggravation observée depuis l'arrivée quotidienne de 1400 personnes par jour en moyenne dans notre île, sans quarantaine ni test obligatoire à La Réunion.

Dans le « Quotidien » de mercredi, le directeur de la chaîne de laboratoire Cerballiance expliquait que les moyens techniques à La Réunion ne permettent pas de tester plus de 1800 personnes par jour. Or, si le protocole sanitaire appliqué aux nouveaux arrivants était appliqué en matière de test des nouveaux entrants 7 jours après leur arrivée, ce sont 1400 personnes par jour qui

devrait avoir droit à un test. Ne resterait alors que 400 tests pour contrer le développement de foyers de contamination à La Réunion. Chaque jour ou presque, au moins un de ces « clusters » est découvert.

Par conséquent, le choix effectué a été de limiter le nombre de test des passagers en provenance de France. Résultat : ce sont près de 1000 personnes susceptibles de transmettre le virus qui ne sont pas testées chaque jour, ce qui explique pourquoi La Réunion connaît aujourd'hui sa première vague de contamination. Désormais, tous les efforts doivent converger pour éradiquer le coronavirus de notre pays. Les maires de l'Ouest ont déjà pris un arrêté rendant obligatoire le port du masque sur tout le territoire des communes du Territoire de la côte Ouest (TCO). Dans d'autres communes, des mesures analogues se préparent. Mais elles ne pourront être efficaces qu'à condition que cesse l'arrivée de cas importés transportés par vols réguliers depuis les aéroports parisiens. La gestion de ces passagers impose des moyens en termes de test, et il est avéré que le protocole sanitaire recommandant un test à J+7 ne peut être appliqué.

De plus, il est clairement démontré que le test préalable à l'embarquement pour La Réunion n'est pas une garantie suffisante. Nombre de passagers ayant obtenu un résultat négatif en France sont en réalité porteur du virus quand ils arrivent

dans notre île, c'est ce que montrent les résultats des tests réalisés sur ces mêmes passagers sept jours après leur arrivée à La Réunion

Tester en priorité la population

Dans l'attente que la Région Réunion ou l'État ne débloque des fonds pour équiper La Réunion en automates de test afin d'augmenter significativement la capacité de notre île dans ce domaine, l'urgence doit être d'affecter tous les tests disponibles à la recherche de cas dans la population réunionnaise. Par conséquent, les passagers arrivant dans notre île ne pourront plus être testés à La Réunion, ce qui imposera alors leur mise en quarantaine de deux semaines, car le test préalable à l'embarquement n'est pas une garantie suffisante. Cela laisse alors deux possibilités :

- fermer l'aéroport au trafic passager à l'exception des vols de rapatriement

- limiter le nombre de passagers arrivant à La Réunion aux capacités des centres de quarantaine.

La France est désormais au pied du mur pour accompagner les décisions prises par les élus réunionnais contre la propagation du coronavirus dans leur pays.

Billet philosophique

« Trouver du commun »

Nous vous proposons — afin de réfléchir sur nos problèmes de société — de vous transmettre quelques infos sur la belle rencontre organisée vendredi dernier par l'Association Initiatives Dionysiennes (AID) au restaurant « Le Manguier » à Saint-Denis autour de la projection d'une vidéo de Michaël Moore et Jeff Gibbs intitulée "Planet of the Humans".



Reynolds Michel.

Ce documentaire parle notamment de « la bataille pour arrêter le changement climatique sur la planète Terre parce que nous suivons les dirigeants qui nous ont emmenés sur la mauvaise route (...) aux intérêts des riches et aux entreprises américaines ». Il pose aussi un certain nombre de problématiques comme par exemple : « La seule chose qui pourrait nous sauver ? Maîtriser notre présence humaine et notre consommation incontrôlables. Pourquoi n'est-ce pas le problème ? Parce que ce serait mauvais pour les profits, mauvais pour les affaires ».

La présentation conclut : « Ce film urgent et incontournable est une attaque frontale contre nos vaches sacrées, est une garantie pour générer de la colère, des débats et, espérons-le, une volonté de voir notre survie d'une nouvelle manière, avant qu'il ne soit trop tard ». Le débat à ce sujet, dirigé par Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID, fut très intéressant et il nous a fait pensé à cette déclaration d'un militant écologiste américain qui a dit dans le film parmi les nombreuses manifestations : « Pour éviter la destruction de la vie sur Terre, il faut détruire le capitalisme ! ».

“Plan Immédiat de Survie pour La Réunion”

Cela nous fait penser aussi à tout ce qu'a fait le Parti Communiste Réunionnais avec d'autres démocrates et forces de progrès pour aller dans ce sens ; deux exemples : 1) la publication en 1975 par le PCR du "Plan Immédiat de Survie pour La Réunion";

2) comme le rappelle Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan dans sa contribution aux célébrations du 60e anniversaire de la fondation du PCR : « En 2001, le PCR a été à l'initiative de la loi portant création de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC), votée à l'unanimité des députés et sénateurs français, pour étudier les conséquences politiques du réchauffement climatique et de l'augmentation, en nombre et en intensité, des catastrophes naturelles. Auteur de cette loi, le sénateur communiste Réunionnais Paul Vergès a présidé l'ONERC et remis annuellement un rapport politique et scientifique à tous les Premiers Ministres qui se sont succédés ».

“La question identitaire à La Réunion”

Concernant l'autre bataille du peuple réunionnais pour la reconnaissance et la valorisation de son identité, évoquée vendredi dernier

dans cette chronique, Reynolds Michel, président de l'Espace pour Promouvoir l'Interculturel (EPI), nous a fait parvenir un très beau texte sur "La question identitaire à La Réunion" publié en juillet 2015, dont voici la conclusion : « Compte tenu de notre histoire, de notre vécu commun, de nos souffrances et de nos luttes, nous ne pouvons qu'entrer dans cette démarche de partage de mémoires, car nos identités faites d'appartenances multiples sont ouvertes à la relation, à l'échange et au partage, bref à l'interculturel. Il convient d'aller de l'avant en assurant des échanges culturels plus intenses entre nous, donc d'entrer dans une vraie démarche interculturelle. (...) »

L'entrée dans une démarche interculturelle s'avère nécessaire pour la mise en place de cette mémoire commune. Qu'est-ce à dire ? Échanger, dialoguer, partager, trouver du commun, sans renoncer à sa singularité n'est pas simple. Il faut la volonté, l'ouverture d'esprit et des compétences communicationnelles pour faire dialoguer les mémoires, tout en tenant compte du contexte, de la place effective de chacune d'elles et des rapports de force ».

Roger Orlu

Edito

Coronavirus : penser et agir en Réunionnais

Au mois de mars lorsque le monde entier est touché par le COVID-19, notre île est protégée. Ici le virus ne circule pas, il n'y a que deux cas avérés, importés. Nous sommes le 11 mars, 4 jours avant le premier tour des Municipales. C'est le calme.

Par la suite, les Réunionnais se battent pour restreindre les arrivées de l'extérieur et réclament le contrôle des entrées sur l'île. Les autorités commencent par mettre les arrivants en quatorzaine et tout est bien canalisé. En France, les habitants n'ont pas la même chance ; le nombre de cas explose, les hôpitaux sont débordés, on dénombre des centaines de décès par jour.

Malgré ces 2 situations extrêmement différentes, l'Etat applique avec rigueur les mêmes règles contraignantes aux deux pays éloignés de 10 000 kilomètres. C'est le CONFINEMENT. Fermeture totale des établissements publics autres que ceux de la santé, plus d'école, plus aucune activité. Entreprises et associations sont à l'arrêt total avec les conséquences en cascade. Rappelons que nous sommes déjà qualifiés de « département socialement hors-norme » à cause de la grande pauvreté.

La population vit une véritable psychose occasionnée par les médias sans frontières alors que rien ici, absolument rien, ne correspondait aux réalités vécues ailleurs. Dans un pays « normal », on imagine que l'organe décisionnaire en lien avec les services compétents feraient un point régulier de la situation sur place, et prendraient les mesures les mieux adaptées selon l'évolution de la situation. On jouerait la transparence pour créer la confiance réciproque. Mais, hélas...

Et il faut être M. Lecornu, ministre des Outre-Mer, pour oser dire ici que si le virus circule, c'est à cause des habitants qui n'appliquent pas les règles !! On lui pardonne, il n'avait pas compris que si le virus circule, c'est en premier lieu parce que le gouvernement a permis qu'il entre librement sur le territoire ! La situation est trop grave et il n'est pas question de nous faire endosser la responsabilité qui incombe en réalité à l'État.

A l'heure actuelle, la gravité de la situation commande de mettre en place un vrai conseil citoyen décisionnaire ou alors un plan ORSEC, sous la conduite des Maires, comme le propose la Maire de Saint-Denis. Il est urgent de contrôler les arrivants maintenant, après cela n'aura plus de sens comme le confirme le docteur C. Kowalczyk. Il est urgent de mobiliser les fonds disponibles pour acheter des tests pour permettre un contrôle systématique de toute la population. Il est urgent de fournir les masques et les gels gratuitement,... il est tout simplement urgent de changer de système. Il est urgent que les Réunionnais aient plus de marge de manœuvre pour décider de ce qui est bon pour leur pays et agir en conséquence.

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Ot é

In zoinalis la fé koz madam la réktriss dsi lo rol selon èl « lo kréol » dann l'ansègnman-morso niméro 2

Mé zamiy, mé zamiz, mon bann dalone mon bann dalon mi sort lir dsi lintèrnèt in lartik zoinal dsi la késtyonn la lang kréol dann lékol isi La Rényon... Dann lartik-la, lo zoinalis i fé koz madam la Réktriss-mi di bien, i fé koz aèl, é mi sar pa di pou linstan « madam la réktriss la di. »

Donk dann lo lartik dsi l'internet moin la lir avan yèr, ala sak moin la trouvé, touzour dsou la plime lo zoinalis téi fé koz madam La réktriss :

« Lo kréol sé in zoutiy pou alé dann la diréksyon la lang lékol (lo fransé - ndlr) l'ouvèrtir dsi lo mond épi d'ot lang, selon sak madam Chantal Manès-Bonnisseau réktriss La Rényon la déklar so matin. Lo tienbo kont lo Kréol la pa sinplomani l'assignasyon dann in lidantité ou vien pa bou sorti. »

Dann la lang bann fransé sa i done :

« Le créole est un outil pour aller vers la langue de scolarisation (le français, ndlr), l'ouverture au monde et à d'autres langues, a déclaré ce matin Chantal Manès-Bonnisseau, la rectrice de La Réunion. La prise en compte du créole n'est pas simplement une assignation à identité dont on ne sort pas ».

Donk, si mi konpran bien lo kréol sé in zoutiy - ankor in foi i di pa « la lang kréol rényonèz » - sé in zoutiy pou alé dann la diréksyon la lang linstriksyon, lo fransé. Sa i vé dir la lang kréol rényonèz sé pa la lang linstriksyon mé li pé tras shomin pou la lang l'instriksyon(lo fransé), la konsans lo mond, épi dsi d'ot lang. Donk la lang kréol rényonèz, ni diré li lé dann santyé. Santyé-la i débouh dann shomin blaké. Dann shomin blaké i trouv la lang linstriksyon (lo fransé), la konésans lo mond li mèm vi ké la lang kréol rényonèz nora solman rouv in pé la port dsi la konésans lo mond-pètète va donn inn-d klé , épi la konésans lé zot lang.

Dizon nout lang kréol rényonèz nora solman prépar shomin galizé pou lo troi kador nou la vi anlèr-la : la lang l'instriksyon, la konéasans lo mond, lé zot lang.

(Dézyèm bout lé fini-mmé mon kozmn la pankor fini)

NB-Médam zé Mésyé, La sosyété mi kite azot rofléshi dsi lo pti bout fraz ki suiv : « La prise en compte du créole n'est pas simplement une assignation à identité dont on ne sort pas. »

Justin